

Le **SUDOKU**

Novembre 2020

Activité partiel et jours fériés, quand la DGI Air France triche...pour que les salariés y perdent

La direction de la DGI a tendance à mettre de façon automatique tous les agents en horaire décalé en AB53 (chômage partiel) sur les jours fériés. Evidemment cela leur permet de ne pas nous payer si on devait travailler ce jour-là.

En revanche nous mettre en chômage partiel les jours fériés prévus non travaillés, délestés, en congé ou en descente de nuit est du détournement de chômage technique et est interdit par la loi. Parce que nous perdons 14% de salaire ces jours-là puisqu'en chômage partiel !

C'est inadmissible sur le principe mais aussi sur les conséquences pour les salariés !

Sud Aérien a écrit à la direction centrale pour dénoncer ces méthodes inacceptables.

Activité partielle pour ne pas dire Chômage

Sud Aérien rappelle que les caisses du chômage partiel appelé '*activité partielle*' par nos dirigeants sont alimentées par nos cotisations sociales. Cotisations sociales qui étaient jugées toujours trop chères par ces mêmes patrons ! Bizarrement on les entend moins raler sur les aides de l'état quand il s'agit de piocher dans les caisses de secours !!

Covid-19 + crise = effet d'Ho-Ben pour le taulier !

Comment expliquer qu'encore une fois les salariés vont payer les frais de la mauvaise gestion d'une poignée de dirigeants avides et sourds, dont les décisions impactent directement plusieurs milliers d'emplois.

Les fossoyeurs du ciel d'hier et ceux d'aujourd'hui voudraient nous faire croire que si le réseau domestique n'est pas rentable c'est parce que nous sommes trop nombreux. Lionel Guérin PDG de la compagnie aérienne **Hop!** en 2016 :

« Nous avons ensemble construit une grande compagnie régionale, puissante, efficace qui, en 3 ans, est désormais rentable, un an avant les prévisions ... Les résultats sont là, nous

sommes en avance sur notre business plan, c'est la conséquence de notre travail collectif, de notre état d'esprit et parce que nous avons innové et osé ensemble ». Et aujourd'hui ; après avoir viré Guérin et affaibli Hop, ils nous disent qu'elle n'est plus rentable... La crise financière et les prêts bancaires garantie par l'état ne doivent pas servir d'accélérateur au « dumping social » de HOP/Air France vers Transavia / IGO Solutions.

Quel avenir pour la pérennité de l'emploi dans notre groupe ? Depuis trop longtemps tous les prétextes sont bons pour nous amoindrir. Souvenons-nous du honteux chantage à l'emploi durant le plan Transform, aujourd'hui le contexte a changé mais le discours reste le même ! Ne cédon pas aux climats anxigènes attisés par le discours alarmiste de l'encadrement et imposons un autre avenir à notre compagnie.

Confinement Light ou Couvre-feu strict ?

La pandémie s'étend. Pas étonnant quand on voit nos patrons surtout préoccupés de sortir la production, beaucoup moins pour organiser dépistage, test, isolement des cas...

Et vouloir interdire la cantine à certains, remettre des horaires ou les salariés se croisent, ne pas organiser le télétravail, ça leur va très bien... Et maintenant notre gouvernement d'incapables veut réduire notre vie à travailler le jour et rentrer chez soi regarder des programmes de merde à la télé. Avec des chaînes qui disent toutes la même chose et cherchent des boucs émissaires...

Chômage partiel à venir

Avec la charge de travail qui baisse et le couvre-feu qui s'intensifie, il va y avoir de plus en plus de chômage partiel pour tous ceux qui ne peuvent télétravailler !

Sud Aérien revendique de répartir équitablement les périodes de chômage partiel durant ces prochains mois sur tous les agents. Afin que la baisse de salaire soit sensiblement la même pour tous.

Aussi nous demandons à la direction de communiquer dès maintenant aux agents sur

le planning des deux prochains mois sur les périodes de chômage partiel L'encadrement connaît déjà le nombre de personnes nécessaire pour passer la charge de travail pour les mois à venir donc vous pouvez estimer un roulement des agents pour le mois de Novembre et décembre avec une faible marge d'erreur.

PDV Dernière info :

Les lettres d'information ne partiront que fin novembre car la direction passe de manière unilatérale, il semblerait qu'elle se soit « trompée » sur son calcul de la représentativité des Organisations Syndicales Sol...

Maintenix et le Certify.

Sur avion le Certify est une validation un peu comme une réitération mais sans avoir vu le travail ! Le chef inspecteur d'Orly a précisé que cela pouvait changer dans les jours à venir car les autorités (EASA, Qualité) ne seraient pas satisfaites du principe mis en place. La direction reconnaît que le Certify perd tout son sens quand il se résume à une validation Maintenix par un contrôleur mécano depuis son bureau durant des vacances entières. Elle admet également qu'une vérification de la bonne réalisation des tâches sur avion serait beaucoup trop chronophage et irait à l'encontre de la réduction de poste de contrôleur (-12 postes). Sud Aérien demande que cette responsabilité supplémentaire soit reconnue comme une APRS de tâche spécifique à chaque spécialité : cabine, structure, peinture, composite, équipement, cellule, NDT, et de fait rémunérée.

COVID Personnes Vulnérables

Un décret du 5 mai 2020 prévoyait un dispositif exceptionnel d'indemnisation pour les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave de Covid-19. Toutefois, un décret du 29 août 2020 restreignait la liste de ces critères de vulnérabilité. Le Conseil d'État a décidé de suspendre ces nouveaux critères de vulnérabilité au motif que le gouvernement n'avait "pas suffisamment justifié, pendant l'instruction, de la cohérence des nouveaux critères choisis", en particulier le fait que le diabète ou l'obésité n'avaient été retenus que pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Les salariés concernés doivent se rendre chez leur médecin traitant afin de se faire fournir un certificat d'isolement.

Rassemblement Orly le 2 novembre

Malgré la pandémie et le confinement, nos patrons poursuivent la casse d'Air France et transfèrent les lignes au départ d'Orly vers Biarritz. Alors que c'est une ligne rentable et très appréciée des passagers. Le tout au profit de Transavia, pour que le statut des salariés soit de plus en plus low cost.... Car les cadres sont détachés Air France, vous jugez des économies... L'avenir d'Air France sur Orly est menacé. Le jour où plus aucun avion Air France ne décollera d'Orly, le centre sera en sursis avec tous ses emplois.

Malgré les mesures un rassemblement a eu lieu à Orly ouest dans le hall 3 Lundi 2 novembre pour protester et inverser cette destruction programmée de nos emplois.



Ben Smith ne pense COVID qu'il laissera !

Cadeau du mois le SudOKu :

A faire exclusivement sur le lieu du travail.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 9 | | | 5 | 8 | 1 | 6 |
| | | 6 | 3 | | | | | |
| 2 | | | 6 | | | | | 3 |
| 9 | | | | | 4 | 1 | 5 | |
| | 7 | | 1 | 8 | 3 | | 2 | |
| | 8 | 4 | 5 | | | | | 7 |
| 8 | | | | | 1 | | | 2 |
| | | | | | 6 | 7 | | |
| 5 | 9 | 2 | 8 | | | 3 | | |

SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

sudaf@wanadoo.fr

www.sud-aerien.org

Sud Aerien

@SudAerien